

Département  
du Bas-Rhin

## Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement  
de Molsheim

# Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des  
conseillers élus :  
15

Séance du 31 août 2017

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers  
en fonction :  
15

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes **ANGSTHELM** Sophie **PASCHETTO** Tania,  
**POHL** Carine, **SCHWARTZ** Stéphanie, **SIGRIST** Lien  
Mrs **AESCHELMANN** Jean-Claude, **BASTIAN** Marc, **COURTOT** Jean-  
Claude, **FRIEDERICH** Jean-Luc, **SCHLEISS** Hervé et **TROESTLER** Mario

Conseillers  
présents :  
12

**ABSENTS EXCUSES** : **FRENZEL** Hubert, proc. Courtot ;  
**WENDLING** Gilles, proc Degrima; **PARUTTO** Pascal

Secrétaire de séance : Mme **ANGSTHELM** Sophie

Ouverture de la séance à 20H05

### Ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance du 22/06/2017
- Rapport annuel 2016 - Selectom
- Rapport annuel 2016 – Périmètre Mollkirch AEP
- Création poste Agent de Maîtrise
- Rapport Eclairage public
- Décision Modificative
- Divers

A l'annonce des points de l'ordre du jour, M. le Maire propose de modifier le point « Décision Modificative » par le point « Longueur Voirie Communale ». Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette modification.

### **N°28/17** : Approbation du PV de la séance du 22/06/2017

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, moins 4 abstentions (Angsthelm, Bastian, Friederich, Pohl) approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 22 juin 2017. Toutefois, il est précisé que M. Courtot Jean-Claude qui n'apparaissait pas dans les membres présents, faisait partie des membres présents.

### **N°29/17** : Rapport annuel 2016 - Selectom

Entendu la présentation faite par M. Courtot, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du Selectom.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Prend acte du rapport annuel 2016 du Selectom.

### **N°30/17** : Rapport annuel 2016 – Eau Potable

Entendu la présentation faite par M. Schleiss, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire, du rapport annuel 2016 sur la synthèse locale du service Eau Potable du Périmètre de Mollkirch.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Prend acte du rapport annuel 2016 du service Eau Potable du Périmètre de Mollkirch.

### **N°31/17** : Création d'un poste d'agent de maîtrise

Vu la DCM n°27/17 considérant la nécessité du service de créer un second poste d'agent technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins 1 abstention (Bastian)

Décide la création d'un emploi permanent d'Agent de Maîtrise, à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 pour les fonctions d'agent technique

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53. Dans ce cas, La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 499, indice majoré : 430.

Annule la création d'un poste d'adjoint technique territorial permanent à temps complet décidé dans la DCM 27/17.

### **N°32/17** : Rapport annuel Eclairage public

Entendu la présentation faite par M. Courtot, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, du rapport annuel de l'Eclairage public

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Prend acte du rapport annuel de l'Eclairage public.

### **N°33/17** : Longueur Voirie communale

Vu la DCM n°50/08 du 30/10/2008

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Complète la longueur de la voirie communale de 757 mètres linéaire, décomposés comme suit :

- Rue des Hérons : 260 ml.
- Rue Kirchhof : 181 ml.
- Rue du Gassenacker : 153 ml.
- Rue Hirtenmatten : 163 ml.

Fixe ainsi la longueur de la voirie communale à 5928 ml.

DIVERS :

Passation de commandement et inauguration caserne des pompiers le 1/9/2017  
Suggestion de noms des rues bilingues  
Point sur le marquage et signalisation de la traversée de Mollkirch  
Problème de déplacement de boulons de la propriété publique route du Guirbaden  
Signature du registre

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

Mollkirch, le 7 septembre 2017

Le Maire,  
Daniel DEGRIMA